

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 21 OCTOBRE 2024

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Mme véronique Brière concernant l'immeuble situé au 579, route de l'Hydro afin de régulariser la hauteur du garage isolé;
 - 4.2 Dérogation mineure de Immeubles RDYL Inc. concernant l'immeuble situé au 2082, route 111 Est en lien avec la construction d'un entrepôt sur la propriété;
 - 4.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une enseigne sur pellicule adhésive sur le bâtiment situé aux 271 à 273, 1^{re} Avenue Ouest (L'Authentique S&M Barbier);
 - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation du bâtiment situé au 2, rue Principale Nord (Caisse Desjardins d'Amos);
 - 4.5 Autorisation de signer un acte de vente pour lot 6 638 447, cadastre du Québec à 9378-6903 Québec Inc.;
 - 4.6 Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec et au Carrefour du capital humain;
 - 4.7 Autorisation de signer un contrat de location d'un chargeur sur roues pour le déneigement du 241, chemin du Moulin avec Immeubles Jackand Inc.;
 - 4.8 Implantation de la chasse à l'As dans la MRC d'Abitibi;
 - 4.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition de deux véhicules déneigement de trottoirs;
 - 4.10 Autorisation de signer l'entente de collaboration dans le cadre du circuit à la découverte de l'eau Anisipi avec la communauté de Pikogan;
 - 4.11 Comptes à payer au 30 septembre 2024;
 - 4.12 Adjudication du contrat pour les travaux d'aménagement électrique au garage à l'aéroport Magny;
 - 4.13 Renouvellement du taux des primes concernant le régime d'assurance collective;
5. Procédures :
 - 5.1 Adoption du règlement n° VA-1299 délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats;
 - 5.2 Adoption du règlement n° VA-1301 concernant le régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Amos;
 - 5.3 Avis de motion et projet de règlement n° VA-1302 concernant la création de la Commission de dynamisation du centre-ville d'Amos;
6. Dons et subventions :
 - 6.1
7. Informations publiques;
 - 7.1
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.